



Conseil économique et social

Provisoire

4 août 2009

Français

Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique provisoire de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 27 avril 2009, à 9 heures

Présidente : M^{me} Lucas (Luxembourg)

Sommaire

Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, notamment en ce qui concerne les questions touchant la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

09-31451 (F)



La séance est ouverte à 9 h 5.

Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (E/2009/48*)

1. **La Présidente** dit que la réunion annuelle du Conseil avec les institutions internationales des secteurs financier et commercial se tiennent à un moment de profonds bouleversements dans l'économie mondiale, dont l'envolée des coûts humains devient de plus en plus évidente à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement. La crise a déjà gravement compromis les efforts de développement des pays les plus pauvres et aggravé les difficultés auxquelles ils étaient confrontés. Même lorsque la crise aura été surmontée, le monde devra faire face à des défis redoutables sur le plan du développement, notamment pour atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.

2. Il est donc d'autant plus essentiel d'examiner le processus intergouvernemental afin de faire en sorte qu'il soit donné suite concrètement au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha et pour assurer que les engagements politiques pris dans le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement et dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement sont appliqués. Sous le thème général «Cohérence, coordination et coopération dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement», la réunion actuelle se concentrera sur la conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, notamment en ce qui concerne les questions touchant la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale et sur le renforcement du mécanisme intergouvernemental ouvert chargé d'assurer le suivi de la question du financement du développement. Elle espère que les participants utiliseront pleinement l'instance comme la première possibilité d'un dialogue des multiples parties prenantes réellement ouvert sur les questions à l'examen.

3. Le Secrétaire général dit que la crise mondiale actuelle expose les dangereuses faiblesses et les

lacunes du système économique international. Ce qui a commencé par une crise financière au cours du troisième trimestre de 2007 a déclenché une véritable récession mondiale. Le système des Nations Unies, notamment les institutions de Bretton Woods, ont prévu une contraction de l'économie mondiale en 2009, qui réduirait les revenus moyens dans la plupart du monde. Le commerce mondial s'est effondré et des centaines de millions de personnes perdent leurs emplois, leurs revenus et leur capacité de survivre. Dans de trop nombreuses régions du monde, la frustration a dégénéré en manifestations violentes, menaçant la stabilité et la paix, alors que les efforts de développement pliaient sous le poids de la crise. On s'attend à des incidences négatives dans la quasi-totalité des domaines visés par le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha.

4. Au cours du récent Sommet du Groupe des Vingt (G-20), tenu à Londres, des dirigeants du monde entier se sont engagés à réparer le système financier et à renforcer les réglementations financières, ont reconnu la nécessité de réformer les institutions financières internationales, ont promis de rejeter le protectionnisme et d'aider les peuples du monde les plus vulnérables, ont dit être prêts à s'embarquer dans un redressement écologique et ont annoncé plus d'un trillion de dollars pour remédier à la crise. Il demeure nécessaire d'examiner la source des fonds et d'assurer que les pays respectent leurs engagements et qu'une partie suffisamment importante des ressources additionnelles sera allouée aux pays en développement, afin de les aider à faire face à la crise et à préserver les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. À tout le moins, les engagements existants d'accroître l'aide aux pays les plus pauvres doivent être pleinement respectés.

5. Des dispositions doivent être prises de toute urgence pour empêcher la crise financière et la récession économique de se traduire par une importante crise humanitaire et provoquer une dégradation de la paix et de la sécurité. Les Nations Unies ont entrepris de créer un mécanisme à l'échelle du système pour superviser la vulnérabilité et lancer une alerte en cas de besoin. Pour faire face à ces défis, la communauté internationale doit réaliser le redressement d'une manière qui encouragerait le développement durable. En effet, pour aussi dévastatrice qu'elle soit, la crise est aussi l'occasion de s'orienter vers une «nouvelle donne écologique».

6. Les événements survenus récemment ont prouvé l'inaptitude du système de gouvernance économique mondial face aux défis actuels. Les institutions internationales et les structures de gouvernance doivent devenir plus représentatives, crédibles, responsables et efficaces. Alors que la confiance dans la déréglementation financière et l'autoréglementation du marché s'est érodée, un nouvel engagement en faveur d'une réglementation et d'une supervision efficaces aux niveaux national et international s'est fait jour. De nouvelles formes de protectionnisme, auxquelles il fallait résister, commencent à apparaître non seulement dans le domaine du commerce, mais dans ceux des investissements et des migrations internationales. Il demeure aussi urgent de conclure le cycle de négociations commerciales de Doha axé sur le développement.

7. La réforme du système économique international exigera plusieurs étapes et nécessitera l'engagement total de tous les pays. L'Organisation des Nations Unies, vu son rôle critique et ses responsabilités, ainsi que sa composition universelle, doit participer pleinement au processus de réforme. La communauté internationale aura une occasion importante d'accomplir des progrès en juin, lorsque l'Assemblée générale convoquera la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. La réunion actuelle devrait susciter des idées qui favoriseront la réussite de la Conférence. Il est également nécessaire d'assurer un meilleur suivi du processus de financement pour le développement. Les participants devraient discuter de ces questions et prendre des décisions concrètes aussitôt que possible car il s'agit d'une question de vie ou de mort pour d'innombrables personnes vivant dans la pauvreté et confrontées à des privations encore plus graves en ces temps tumultueux.

8. **M. Djani** [Président du Conseil du commerce et du développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], dit que la situation économique mondiale actuelle reconfirme la nécessité urgente de renforcer la cohérence, la gouvernance et l'uniformité des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux. Le Conseil du commerce et du développement continue à traiter les problèmes auxquels font face les pays en développement pendant la crise financière par l'intermédiaire de recherches, en renforçant le consensus et grâce à l'assistance technique, une

attention particulière étant accordée à l'interdépendance et l'uniformité des politiques et systèmes internationaux dans les domaines du commerce, de l'investissement et des finances.

9. Il semble être largement accepté que la déréglementation du marché financier a débouché sur la création d'instruments financiers détachés de la production dans la sphère réelle de l'économie, fondés sur l'hypothèse que l'évolution passée du prix des actifs reflétait correctement les tendances futures. La crise économique actuelle montre que de telles hypothèses sont éventuellement vouées à l'échec du fait qu'il n'y a aucun investissement dans la capacité de production de la sphère réelle de l'économie où ils auraient pu générer une augmentation du revenu réel.

10. La crise pourrait sérieusement diminuer la capacité du monde en développement de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui aurait des incidences négatives dans les six domaines visés dans le Consensus de Monterrey. Son impact sur les pays en développement varie, certains marchés émergents souffrant d'une fuite des capitaux étrangers et d'un financement extérieur plus onéreux. Le revenu des exportations a chuté brusquement dans tous les pays, phénomène exacerbé par un déclin marqué des prix des produits de base qui a touché particulièrement les économies des pays les moins développés qui dépendent encore lourdement des exportations de produits de base. La baisse des transferts de fonds de travailleurs à l'étranger, la chute des investissements étrangers directs et le déclin de l'assistance au développement ont également contribué aux charges financières. Toutefois, de nombreux pays donateurs honoraient leurs engagements en matière d'aide et une augmentation anticyclique de l'aide au développement pourrait stimuler la demande mondiale.

11. À court terme, la priorité pour résoudre la crise actuelle, et empêcher sa répétition, consiste à restaurer la stabilité financière et la croissance économique grâce à des mesures tendant à restaurer la confiance et la demande afin de mettre fin au resserrement du crédit et à réduire l'impact de la crise sur la croissance de la production et l'emploi. À moyen et à long terme, le rôle des gouvernements en matière de gestion du système financier aux niveaux national et international est plus pertinent que jamais pour renforcer la réglementation et la supervision des intermédiaires financiers. Afin d'éviter des crises systémiques à l'avenir et de réduire le risque d'une spéculation

excessive et déstabilisatrice, des systèmes d'alerte rapide doivent être mis en place aux niveaux national et international et le système financier mondial doit être réformé en s'appuyant sur des principes fondamentaux tels que la transparence, l'intégrité, la responsabilité, des pratiques bancaires saines et une gouvernance internationale.

12. Tous les pays doivent aider à surmonter la crise mondiale, chacun selon son propre potentiel économique. Toutefois, de nombreux pays en développement auront besoin d'une assistance en ce qui concerne leur infrastructure économique et leurs capacités de production. Des politiques encourageant la croissance économique, dans un contexte de facilitation et de plein partenariat du gouvernement avec le secteur privé, aideraient à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les mesures importantes qui ont déjà été prises en vue d'une réponse coordonnée au niveau international, notamment des mesures anticycliques pour sortir l'économie mondiale de la crise actuelle et des réformes dans le système financier international, doivent être poursuivies plus avant.

13. Le lien entre les marchés financiers et les marchés à terme des produits de base, qui a contribué à une récente instabilité accrue des produits de base, mérite également d'être examiné. Les flux financiers spéculatifs ont conduit à une instabilité et à un mauvais alignement des taux de change, ce qui a eu des répercussions sur les flux commerciaux et la stabilité macro-économique. De nombreuses délégations qui avaient participé à la session de 2008 du Conseil se sont jointes à l'appel lancé par la CNUCED pour que soient prises des mesures visant à limiter la spéculation financière et à assurer un ajustement rapide et ordonné des taux de change, et se sont déclarées préoccupées par le protectionnisme croissant. La crise actuelle demande une révision du système de la gouvernance économique mondiale et offre une importante possibilité de prendre des mesures décisives vers le renforcement de la cohérence entre les politiques commerciales, financières et macroéconomiques internationales.

14. **M. Ochoa** (Observateur du Mexique), faisant rapport sur la réunion récente du Comité du développement au nom du Président dudit Comité, dit que les effets de la crise financière sur les pays développés commencent maintenant à toucher durement le monde en développement. En 2009, le

commerce international s'effondrera pour la première fois depuis 1945, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoyant une chute de plus de 13 %. Les flux mondiaux de capitaux privés vers les pays en développement étaient en chute libre, la Banque mondiale chiffrant le recul à 700 milliards de dollars par an depuis 2007.

15. Les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement sont en danger. Selon la Banque mondiale, plus de 50 millions de personnes vivent désormais dans une pauvreté absolue. Jusqu'à 400 000 enfants de plus risquent de mourir chaque année et de nombreux survivants pourraient souffrir toute leur vie de conséquences néfastes. Tous les membres de la communauté internationale doivent relever le défi pour aider à compenser et à atténuer l'impact de la crise sur les pays en développement et en particulier sur les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. En facilitant le relèvement des pays en développement, on contribuerait grandement à la reprise de l'économie mondiale dans son ensemble.

16. Lors de sa réunion, le jour précédent, le Comité de développement a prié les pays de traduire leurs engagements, notamment ceux pris au récent Sommet de Londres, en action concertée et ressources additionnelles, et s'est félicité des engagements pris d'accroître notablement les ressources du Fonds monétaire international (FMI), tout en priant instamment tous les donateurs d'accélérer l'aide et d'examiner la possibilité d'aller au-delà des engagements existants. Le Groupe de la Banque mondiale prévoit que sa Banque internationale pour la reconstruction et le développement triplera ses prêts au cours de l'année fiscale 2009 et prévoit de fournir des ressources en priorité aux pays les plus pauvres.

17. Un appui a également été exprimé pour les initiatives du Groupe de la Banque mondiale s'efforçant de mobiliser des ressources pour aider les pays en développement à protéger les plus pauvres, revigorer les échanges commerciaux, maintenir le développement des infrastructures, créer des emplois et appuyer le secteur financier dans les pays en développement. Le bilan de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement sera utilisé de manière optimale, les prêts se montant jusqu'à 100 milliards de dollars sur trois ans. Toutefois, malgré sa solidité financière, si le relèvement est retardé, la

Banque mondiale devra éventuellement utiliser de nouvelles ressources.

18. L'orateur a cité des réformes dans la gouvernance du Groupe de la Banque mondiale, dont la création d'une nouvelle présidence au sein du Conseil pour renforcer la représentation des pays de l'Afrique subsaharienne. Les travaux seront accélérés afin de parvenir à un accord sur d'autres réformes d'ici les réunions de 2010. Le Comité du développement a donc fait des progrès en élargissant le consensus des dirigeants du G-20 à la communauté internationale; toutefois, le défi demeure de traduire la lettre des accords en actions rapides et significatives.

19. **M^{me} Rugwabiza** [Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)], prenant la parole au nom du Conseil d'administration, dit qu'il n'a jamais été aussi critique d'adopter une stratégie unifiée pour remédier aux problèmes mondiaux. La crise actuelle s'est produite à un moment de ralentissement de la croissance économique, transformant un ralentissement modéré en une chute brutale et, à la fin de l'année, en une récession dans de nombreux pays de l'OCDE. Le FMI vient de prévoir pour 2009 un déclin de la croissance en Afrique allant jusqu'à 1,5 %, affectant les perspectives sociales et économiques des pays d'Afrique et mettant en danger la stabilité politique à laquelle nombre d'entre eux étaient parvenus ces dernières années.

20. Les économistes de l'Organisation mondiale du commerce ont prévu que le volume du commerce mondial se contracterait de près de 9 % en 2009 du fait de l'effondrement de la demande mondiale et des pénuries des échanges commerciaux, exacerbant les contraintes sur le plan de l'offre dans de nombreux pays en développement. Vu leur exposition limitée aux marchés et instruments financiers au cœur de la crise financière, initialement on pensait que les banques et autres institutions financières dans de nombreux pays en développement avaient été épargnées par la crise. Il est cependant devenu plus évident que jamais que les marchés de capitaux intérieurs dans les pays en développement, ainsi que leur accès aux marchés de capitaux internationaux, avaient été profondément affectés.

21. Les économies en développement, déjà affaiblies par les effets des crises alimentaire et énergétique de 2007-2008, voient leurs sources de financement se tarir, tandis que les investissements étrangers directs,

les transferts de fonds de travailleurs expatriés et les recettes touristiques ont enregistré une chute brutale et simultanée, conjuguée à la fuite de l'épargne intérieure. Les pays en développement ont plus de difficulté à obtenir des capitaux dans le monde développé, où ils se trouvent en concurrence avec les gouvernements cherchant à financer leurs programmes de relance financière et budgétaire. Il est donc encore plus important de remédier aux problèmes auxquels fait face la structure de gouvernance économique et financière mondiale, particulièrement du fait que plus des deux tiers des membres de l'OMC sont des pays en développement.

22. Heureusement, à ce jour rien ne semble indiquer que les gouvernements aient pris des mesures plus agressives pour restreindre le commerce de manière aveugle et dans tous les secteurs. Le système commercial multilatéral édifié au cours des 60 dernières années avait réellement constitué une ligne de défense solide et une police d'assurance unique en son genre contre le protectionnisme. Toutefois, il fallait rester vigilant et éviter de prendre des mesures protectionnistes modestes, notamment des mesures restrictives en matière de commerce international visant des industries ou des secteurs particuliers prises dans le but de préserver les emplois et les marges bénéficiaires des entreprises. Nombre de ces mesures pourraient se trouver dans le cadre du règlement de l'Organisation mondiale du commerce, mais leur utilisation devrait être découragée parce qu'elles restreignent le commerce des biens et des services, la mesure de relance de la croissance la plus puissante dans les pays en développement.

23. Si les membres augmentaient les droits de douane aux niveaux des engagements de l'OMC, le taux de droit estimatif moyen mondial doublerait et la valeur du commerce déclinerait de 8 % de plus. De toute évidence, la meilleure pratique dans les circonstances actuelles serait une réduction des restrictions au commerce de manière à abaisser les coûts et les prix dans le monde entier, accompagnée de mesures de relance financière et budgétaire appropriées. Lorsque des subventions sont d'un coût abordable, leur pleine valeur en tant que mesure de relance de l'activité économique proviendrait de leur application à la consommation, non à la production, les consommateurs étant libres de choisir des biens et des services internationalement. La conclusion du cycle de négociations de Doha serait le moyen le plus sûr de

préserver les intérêts commerciaux individuels et de protéger le système commercial multilatéral contre la menace du protectionnisme. En attendant la conclusion du cycle de négociations, l'engagement pris par le G-20 de ne pas imposer de nouvelles restrictions au commerce et de subventions faussant les échanges commerciaux revêtait une importance particulière pour la majorité des pays en développement dont les économies étaient plus vulnérables à des nouvelles barrières tarifaires.

24. L'Initiative d'aide au commerce lancée en 2005 a donné un nouvel accent politique aux efforts déployés pour aider les pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés, à s'intégrer dans le système commercial multilatéral. Malgré un élargissement notable des programmes d'aide au commerce en 2006 et 2007, il était cependant à craindre que les flux d'aide publique chuteraient pendant la récession actuelle et pourraient devenir plus instables à mesure que les donateurs réduisent leurs budgets d'aide publique au développement. Les flux d'aide pourraient également être affectés du fait que dans le cas de la plupart des donateurs, ces budgets représentent une partie du produit intérieur brut, qui dans certains cas, s'amenuisait. Depuis le début, l'Initiative d'aide au commerce a accordé la priorité au financement des échanges commerciaux ou à l'accès des pays en développement exportateurs ou importateurs à crédit bon marché et fiable. La crise rend encore plus urgentes des interventions dans ce domaine.

25. Cependant, le tarissement des liquidités mondiales, combiné à une réévaluation générale des risques par les banques commerciales, ont conduit à une augmentation du coût des instruments de financement des échanges commerciaux, tels que les lettres de crédit. En collaboration avec d'autres organisations multilatérales et régionales, l'Organisation mondiale du commerce a aidé à mobiliser divers acteurs pour assumer certains des risques du secteur privé et encourager un cofinancement entre les fournisseurs de financement des échanges commerciaux. À cet égard, elle se félicite du consensus du G-20 d'appuyer les flux commerciaux mondiaux avec une assistance au financement des échanges commerciaux. Les 250 milliards de dollars engagés montrent la capacité de la communauté internationale de satisfaire les besoins mondiaux urgents et de reconnaître le rôle du commerce comme moteur de la croissance.

26. **M. Dimian** (Vice-Président du Comité financier et monétaire international) dit que le titre du Rapport sur le suivi mondial 2009, «Une crise du développement» ne pouvait être plus approprié car la crise économique mondiale se transformait rapidement en une situation catastrophique sur le plan humain et du développement. Faisant rapport sur les résultats de la dix-neuvième réunion du Comité financier et monétaire international, il dit que les économies se contractaient dans les pays développés comme dans les pays en développement et que les marchés émergents et les pays à faible revenu faisaient face à des défis spécifiques, en partie dus à la dépréciation de la monnaie et à la dépendance sur les flux de capitaux pour refinancer les dettes. Certains pays en développement se sont révélés être robustes grâce à l'orientation cohérente de leur politique économique au cours des quelques dernières années; toutefois, ils ne sont pas à l'abri des effets de la crise.

27. Lors de la réunion du Comité, les membres ont réaffirmé l'orientation de leurs propres politiques économiques adoptées pour gérer la crise qui se concentrent sur la restauration du secteur financier; le maintien du rôle du Comité financier et monétaire international pour remédier à la crise; et l'accélération de la croissance économique réelle en utilisant des outils fiscaux et monétaires. Il a été convenu que les pays devraient pouvoir continuer à utiliser de tels outils le cas échéant, à condition qu'ils n'aient pas un impact négatif sur la durabilité à long terme de leur politique fiscale ou sur leurs objectifs de stabilité des prix.

28. Il est important de mettre en place un filet mondial de sécurité financière. Il se félicite de la réforme des instruments de prêt et des règles de conditionnalité du FMI ainsi que de sa décision de doubler les limites d'accès normales pour tous les emprunteurs, ce qui à terme, contribuera à une stabilité financière. Pour renforcer un tel filet de sécurité face à la crise, le FMI devrait doubler les prêts à des conditions favorables aux pays à faible revenu; achever rapidement les réformes des modalités de prêt du Fonds pour les pays à faible revenu; examiner les possibilités de renforcer la souplesse du Cadre de viabilité de la dette dans les pays à faible revenu; et approuver rapidement l'amendement de ses Statuts pour permettre une allocation spéciale de droits de tirage spéciaux à titre exceptionnel d'un montant de 250 milliards de dollars pour qu'il entre en vigueur

avant les Réunions annuelles de 2009. Il demande également l'amendement et l'expansion des Nouveaux accords d'emprunts jusqu'à 500 millions de dollars et prie d'entreprendre rapidement le quatorzième examen général des quotes-parts en vue de le terminer d'ici 2011.

29. En ce qui concerne la surveillance, il est important d'améliorer l'analyse des liens financiers qui existent à l'échelon macro-économique et d'accroître la capacité du FMI de surveiller, de faire rapport et d'évaluer les risques systémiques transfrontaliers. Il accueille avec satisfaction l'exercice d'alerte rapide réalisé conjointement par le Fonds et le Conseil de stabilité financière et demande que la surveillance du secteur financier soit incorporée dans les consultations sur l'article IV de ses Statuts. Il est essentiel d'améliorer la franchise, l'impartialité et l'indépendance du processus de surveillance et de développer davantage le Programme d'évaluation du secteur financier en tant que vecteur des travaux de surveillance.

30. Il est essentiel que les autorités nationales prennent rapidement des mesures pour mettre en œuvre les accords d'avril 2008 sur la réforme des quotes-parts et des voix et sur le nouveau modèle de recettes du Fonds. Enfin, il est crucial d'assurer que le Comité ainsi que le Conseil exécutif jouent un rôle plus important dans le processus de prise de décisions stratégiques du Fonds.

31. **M. Qureshi** (Conseiller principal auprès du Premier Vice-Président et économiste en chef de la Banque mondiale) présente le Rapport sur le suivi mondial 2009, qui a été préparé conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Son introduction était accompagnée d'une présentation sur diapositives informatiques.

32. La crise économique mondiale actuelle a touché plus durement les pays pauvres qui n'ont pas les moyens de se protéger contre de telles crises et menace de réduire à néant les progrès réalisés non sans mal sur le plan de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Les flux de capitaux privés vers les pays en développement ont enregistré un déclin prononcé et seront sans doute négatifs en 2009. Le déficit de financement des pays en développement pour 2009 est estimé à 1 000 milliards de dollars. En raison de la grave crise financière, la croissance économique des pays en développement est en chute libre, le revenu

par habitant devant décliner dans plus de 50 de ces pays. Selon les estimations, le ralentissement de l'économie pourrait acculer à la misère de 55 à 90 millions de personnes de plus en 2009; de plus, bien que les prix des denrées alimentaires aient baissé depuis le milieu de 2008, la crise alimentaire est loin d'être terminée. Les efforts déployés pour réduire son impact, notamment l'accroissement de l'investissement dans le secteur agricole, doivent se poursuivre sans relâche.

33. L'effondrement de la croissance coûte très cher sur le plan humain. Le ralentissement économique fera passer le nombre de personnes ne mangeant pas à leur faim dans les pays en développement à plus d'un milliard en 2009. Les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, déjà préoccupantes avant la crise, sont encore plus alarmantes aujourd'hui. La crise actuelle a créé de nouveaux risques, selon les tendances actuelles, les objectifs du développement humains ne seront sûrement pas atteints; les perspectives sont encore plus sombres dans le secteur de la santé.

34. Au niveau régional, l'Afrique subsaharienne est à la traîne des autres régions dans la réalisation de tous les Objectifs du Millénaire pour le développement, et l'Asie du Sud accuse un retard pour les objectifs de développement humain. Au niveau des pays, la majorité des pays en développement risquent de ne pas atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et de nombreux pays à faible revenu ont pris un sérieux retard, mais la situation est particulièrement grave dans les États fragiles.

35. Une réponse efficace à la crise du développement exige, entre autres choses : d'assurer des ripostes budgétaires adéquates afin de soutenir la croissance et de protéger les pauvres; d'améliorer le climat économique pour la reprise de l'investissement privé; de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement humain; de fournir une aide accrue aux pays pauvres et vulnérables; de préserver l'ouverture du système commercial et financier; et de faire en sorte que le système multilatéral est doté du mandat, des ressources et des instruments nécessaires pour aider à monter une riposte mondiale efficace contre la crise mondiale. Bien qu'une vigoureuse intervention du secteur privé soit nécessaire, un financement accru n'est qu'une partie de la réponse. Les dépenses d'infrastructure dans les pays en développement ne sont que de la moitié du montant de 900 milliards de

dollars estimé nécessaire annuellement. En Afrique, le déficit de financement des infrastructures est de 40 milliards de dollars, mais ce chiffre pourrait être réduit de 45 % moyennant une meilleure gestion, une plus grande efficacité et un meilleur recouvrement des coûts.

36. En outre, les pays doivent accélérer les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement humain en renforçant les programmes de santé et d'éducation essentiels et en mobilisant davantage le secteur privé dans les domaines du financement et de la prestation des services. La crise non seulement exige que les donateurs fournissent l'aide qu'ils ont promise, mais aussi d'accroître l'aide, notamment par l'intermédiaire du secteur privé, qui est un partenaire de plus en plus important du développement. Il faut résister aux pressions protectionnistes accrues sur le plan commercial et financier car de telles mesures ne feraient d'exacerber la crise actuelle. À cet égard, la conclusion rapide et fructueuse des négociations commerciales de Doha redonnerait confiance dans l'économie mondiale. Enfin, les institutions financières internationales doivent disposer des ressources nécessaires pour répondre à la crise; les décisions prises récemment par le G-20 étaient une étape majeure vers la fourniture des ressources nécessaires. Dans la difficile situation mondiale actuelle, la coopération internationale est plus nécessaire que jamais.

Conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, notamment en ce qui concerne les questions touchant la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale

37. **La Présidente** dit que la crise multidimensionnelle actuelle affecte les pays en développement le plus profondément. Il est par conséquent essentiel de prendre des mesures décisives pour aider ces pays qui ont des ressources limitées pour financer des mesures visant à réduire l'impact de la récession économique et à investir dans l'infrastructure, les programmes sociaux et la création d'emploi. L'aide publique au développement diminuera également certainement. La solution de la crise demande une attention urgente de tous les responsables des politiques.

38. Les pays développés devraient s'efforcer d'assurer que leurs programmes de relèvement n'imposent pas de charges supplémentaires à court ou à long terme aux pays en développement et aux économies en transition. En même temps, les pays en développement devraient avoir un meilleur accès au financement offert par les institutions financières internationales. Des réformes réglementaires et institutionnelles à long terme doivent être adoptées pour réduire les risques et les incidences de crises économiques et financières futures. L'économie mondiale nécessite des mécanismes de coordination macro-économique qui soient crédibles, efficaces et représentatifs, accompagnés de structures décisionnelles qui représentent réellement les intérêts de tous les pays et qui fixent des directives politiques claires.

39. **M. Panitchpakdi** [Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit qu'alors que les économies avancées commencent à se concentrer sur des stratégies de relèvement et de sortie pour la fin de 2009 et le début de 2010, le processus de redressement prendra beaucoup plus longtemps pour les pays en développement et d'autres crises risquent de survenir entre-temps. Tout en se félicitant de la décision prise par la réunion du G-20 en avril 2009 de fournir des fonds supplémentaires au FMI, il souligne l'importance d'utiliser de tels fonds pour aider les pays à mettre en place des mesures de relance; les politiques procycliques devraient être évitées à tout prix.

40. Selon les estimations, les ressources de financement des pays en développement accuseront un déficit de 2 000 milliards de dollars en 2009. On peut toutefois se demander si les fonds de relance injectés dans l'économie mondiale jusqu'à présent couvriront cette somme, particulièrement vu que, même en 2008, 29 milliards de dollars supplémentaires avaient été nécessaires pour atteindre les objectifs de Gleneagles. D'autres moyens seront certainement nécessaires pour atteindre ces objectifs en 2009. Si le financement des échanges commerciaux ne devient pas une réalité, la CNUCED recommande de décréter rapidement un moratoire temporaire sur les dettes publiques des économies pauvres et d'ajuster les règles de Bâle II, ce qui libérerait le financement des échanges commerciaux des banques sans nécessiter de ressources publiques additionnelles.

41. En ce qui concerne de nouveaux règlements, il est important d'évaluer avec exactitude les coûts et les avantages sociaux d'innovations financières, d'instaurer des contrôles macro-prudentiels et d'éviter le recours à l'arbitrage réglementaire. Enfin, en réformant l'architecture financière internationale, des solutions toutes faites ne devraient pas être imposées aux pays en développement. Ces pays devraient éviter les envolées et les chutes cycliques et devraient recevoir une assistance pour stabiliser les taux de change.

42. **M. Palouš** (Observateur de la République tchèque), prenant la parole au nom de l'Union européenne; des pays candidats : Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine et Turquie; des pays du Processus de stabilisation et d'association : Albanie, Monténégro et Serbie; et, de plus, au nom de l'Arménie et de la République de Moldova, dit que, contrairement aux attentes, la crise économique actuelle affectait également le monde en développement sur plusieurs fronts, notamment, entre autres, en ce qui concerne les investissements dans l'infrastructure, la création d'emplois, les taux de croissance, les flux privés de capital-investissement et les transferts de fonds des migrants. Selon la Banque mondiale, le nombre de personnes vivant dans la misère pourrait bientôt dépasser un milliard, mettant en danger la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et donnant naissance à de graves menaces politiques et sécuritaires et ayant également des conséquences humanitaires, écologiques et économiques.

43. Il est donc plus important que jamais d'agir de façon unifiée. En tant qu'organe universel, les Nations Unies ont un rôle vital à jouer dans les domaines économique et social internationaux et la capacité de l'Organisation de promouvoir le progrès social et économique devrait par conséquent être renforcée. Il est également nécessaire de prendre des mesures pour assurer le fonctionnement efficace des institutions de Bretton Woods. L'Union européenne aide les pays en développement à faire face à la crise et, comme eux, estime que le développement est une partie de la solution et un fondement de la paix et de la stabilité. Elle reconnaît la responsabilité collective de réduire l'impact social de la crise et s'est engagée à aider ceux qui sont affectés par la crise en créant des possibilités d'emploi et en adoptant des mesures de soutien du revenu. L'Union européenne s'est également engagée à

honorer ses engagements d'aide au développement et de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

44. Vu la large gamme de mesures nécessaires pour relancer l'économie mondiale, la priorité devrait être accordée aux suivantes : poursuivre la coordination des mesures de relance budgétaire, restaurer le fonctionnement des marchés du crédit et faciliter les flux des prêts, assurer la cohérence entre les mesures fiscales et les mesures à long terme et éviter toute forme de protectionnisme. La liberté et l'équité du commerce est un élément clé du relèvement partout dans le monde. L'Union européenne demande donc la mise en œuvre rapide et équilibrée du Programme de Doha pour le développement, qui est la meilleure garantie contre le protectionnisme.

45. La crise a mis en relief d'importantes lacunes dans la réglementation et la supervision financières au niveau national comme au niveau international. Pour surmonter la crise et prévenir sa répétition, il est indispensable de restaurer la confiance dans les marchés financiers et d'assurer leur fonctionnement adéquat, d'appliquer une supervision plus stricte et de réformer système financier mondial. L'Union européenne accueille avec satisfaction les efforts déployés par le Fonds monétaire international pour ajuster sa structure institutionnelle et financière et appuie le triplement de ses ressources afin de lutter contre les effets de la crise. À cet égard, les États de l'Union européenne sont convenus de fournir un appui urgent et temporaire au Fonds sous forme de droits de tirage spéciaux équivalents à 75 milliards d'Euros. Ils se félicitent également de la création du Conseil de stabilité financière, qui comprend tous les membres du Groupe des Vingt, et de la décision d'accélérer les processus de gouvernance de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Les institutions financières internationales devraient être réformées pour refléter le poids relatif sur le plan économique des protagonistes de l'économie mondiale et être attentives à ce qu'ont à dire les pays émergents et les pays en développement.

46. **M. Alexander** (Royaume-Uni) dit que, au cours du récent Sommet du Groupe des Vingt, le Royaume-Uni a assuré que le développement et les besoins des pays les plus pauvres étaient au cœur des efforts internationaux déployés pour restaurer la stabilité et la croissance. Bien que 50 milliards de dollars aient été annoncés au Sommet pour aider les pays en

développement, ce montant n'est pas suffisant pour satisfaire leurs besoins.

47. Bien que les donateurs n'aient pas encore honoré les engagements qu'ils ont pris à Gleneagles en 2006, le Royaume-Uni, malgré le ralentissement de l'économie mondiale, est bien parti pour allouer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement d'ici 2013, et prie les autres États Membres de s'acquitter de leurs engagements à cet égard. Priant instamment les Nations Unies de jouer un rôle plus actif pour résoudre la crise, il dit que la future Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement donnera la possibilité à l'Organisation de mieux définir son rôle.

48. **M. Boyce** (Barbade), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit qu'il est ironique que les pays en développement, tels que les membres de la CARICOM, qui se trouvent à la périphérie de l'économie mondiale et n'avaient rien fait pour provoquer la crise, soient forcés d'en supporter le poids. Le secteur du tourisme qui est la principale source de devises et le plus grand employeur, a été gravement atteint et les investissements étrangers directs ont décliné considérablement.

49. Pour éviter un déclin prolongé des économies des pays en développement, les pays développés doivent honorer leurs engagements d'atteindre l'objectif d'allouer de 0,7 % de leur RNB à l'aide publique au développement. Bien que les gouvernements des membres de la CARICOM aient pris des mesures anticycliques, les niveaux élevés de leur dette, la diminution des recettes fiscales et le manque de financement entravent leur capacité de mettre en œuvre des plans de relance budgétaire à grande échelle. La CARICOM réitère donc son appel pour une réévaluation des critères utilisés pour octroyer des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement.

50. Fréquemment touchés par des ouragans et devant faire face à l'élévation du niveau des mers causée par les changements climatiques, de nombreux pays des Caraïbes à revenu intermédiaire ont dû entreprendre de larges et coûteux projets pour sauver leurs plages qui sont, dans certains cas, la seule source de revenu de ces pays. Les petits États insulaires en développement devraient par conséquent recevoir des subventions pour

toutes les mesures d'adaptation aux changements climatiques et les pays développés devraient s'assurer qu'un financement est disponible spécifiquement pour l'application de ces mesures. Les institutions financières internationales devraient également continuer à assouplir leurs règles régissant les prêts.

51. La structure de gouvernance existante du système financier international, qui une des principales causes de la crise actuelle, est incapable de satisfaire les besoins d'une économie mondiale interdépendante et doit être radicalement réformée. Outre qu'elle donnerait la voix aux petits États insulaires en développement, une telle réforme devrait conduire à une structure démocratique et transparente, mieux équipée pour prévenir et gérer des crises financières et capable de fournir des liquidités et un financement adéquats aux fins du développement mondial.

52. Les pays en développement ont le droit de participer pleinement à la formulation des règles qui les affectent. La Communauté des Caraïbes prie donc instamment le Conseil de transformer le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale en un organe subsidiaire intergouvernemental afin de donner la voix aux pays en développement dans le processus de prise de décisions. Enfin, l'imposition unilatérale d'une taxe sur les voyages aériens par les pays développés, dans le cadre de leur réponse aux changements climatiques, pourrait potentiellement dévaster encore davantage le secteur du tourisme des Caraïbes. Bien que les pays membres de la CARICOM appuient pleinement les efforts internationaux visant à remédier aux changements climatiques, ils n'en sont pas responsables et ne devraient pas, directement ou indirectement, payer pour y remédier.

53. **M^{me} Wieczorek-Zeul** (Allemagne) dit que, comme une catastrophe naturelle, la crise économique causée par l'homme aura des effets catastrophiques. Il est donc impératif que tous les États Membres œuvrent de concert afin de protéger les pays les plus pauvres contre les conséquences de la crise en leur fournissant davantage de dons et en les aidant à prendre des mesures anticycliques. Il est également important de verser en avance les ressources provenant de la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA).

54. L'Allemagne est résolue à atteindre ses objectifs d'aide publique au développement et son deuxième plan de relance économique comprend des allocations

pour l'aide aux pays en développement. Rappelant que moins de capitaux privés étant mis à la disposition des banques de micro-financement, elle dit que les fonds d'aide publique au développement devraient être utilisés pour aider à stabiliser les pays les plus pauvres.

55. Les membres du Conseil et les institutions de Bretton Wood devraient profiter de la réunion actuelle pour examiner ce qui pourrait être fait pour empêcher qu'une crise économique aussi grave ne se reproduise. Ils devaient également examiner le rôle de la Banque mondiale dans la coopération pour le développement, le rôle du FMI en ce qui concerne le financement de la crise, l'octroi des prêts et la surveillance et de quelle manière la structure de gouvernance des institutions financières pourrait être améliorée, notamment dans les pays en développement.

56. **M. Kvasov** (Banque mondiale) dit que le Comité ministériel conjoint des Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement attache une grande importance non seulement au volume de ressources transférées mais également au coût de la transaction et à l'efficacité de tels transferts. Au cours des trois prochains exercices financiers, la Banque prévoit d'accroître le volume de ses prêts à 100 milliards de dollars – ce qui représente un volume trois fois plus élevé qu'en 2008 – tout en maintenant une croissance zéro de ses budgets administratifs, en simplifiant les politiques et les procédures et en éliminant les conditionnalités obsolètes.

57. Aussitôt que possible, la Banque a l'intention d'utiliser les 42 milliards de dollars mobilisés au cours de la quinzième reconstitution de l'IDA pour les pays qui nécessitent une assistance immédiate. Toutefois, vu la gravité de la crise actuelle, il faudrait penser sérieusement à procéder à une seizième reconstitution de l'IDA. La Banque continue également de s'efforcer d'améliorer la gouvernance interne, de décentraliser les opérations afin de se rapprocher de ses clients et d'accroître son efficacité.

58. Les membres du Conseil devraient examiner avec attention le lien entre la voix et la participation accrues des pays en développement dans le processus de prise de décisions et la prestation efficace de ressources financières. Au cours d'une récente réunion du Comité du développement, le Président de la Banque a mis en relief plusieurs possibilités de faire mieux entendre la voix et d'accroître la participation des pays en

développement, notamment une augmentation du capital de la Banque accompagnée d'un ajustement significatif des parts de capital.

59. **M. Di-Aping** (Soudan), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que, si l'Organisation des Nations Unies doit avoir une pertinence dans les affaires internationales contemporaines, elle devrait honorer les buts consacrés dans la Charte, notamment, entre autres, obtenir la coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux de nature économique, sociale, culturelle ou humanitaire et harmoniser les interventions des nations pour réaliser ces buts communs.

60. Les États Membres doivent simplement agir de manière décisive car ils possèdent déjà les ressources nécessaires pour répondre à la crise économique actuelle. L'indifférence devant le sort des pays appauvris et sous-développés, accompagnée de la pratique bien affinée du Siège et du FMI de se rabattre sur des formules convenues, le pragmatisme et un terrain d'entente, conduirait à l'échec. Parvenir au développement durable et réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement ainsi qu'empêcher que des millions de personnes soient poussées dans une pauvreté abjecte nécessitera une réponse mondiale coordonnée et complète.

61. Toute assistance fournie par les pays développés en réponse à la crise économique devrait s'ajouter aux engagements d'aide publique au développement existants et les pays développés devraient rapidement honorer leurs engagements d'allouer 0,7 % de leur RNB à l'aide publique au développement. À cet égard, le Groupe des 77 et la Chine accueillent avec satisfaction l'initiative de la Banque mondiale visant à créer un fonds d'aide aux pays vulnérables. Soulignant que la crise actuelle ne devrait pas servir de prétexte pour adopter des mesures protectionnistes, il prie les pays développés, particulièrement les pays européens, d'éliminer les subventions à l'exportation et les restrictions non-tarifaires, en particulier en ce qui concerne les produits agricoles.

62. Les pays en développement devraient recevoir un financement accru à des conditions de faveur non assorti de conditionnalités, y compris de sources multilatérales, bilatérales et privées. Le commerce et les investissements sont des éléments essentiels pour restaurer la croissance mondiale. Le Groupe des 77 et

la Chine réitèrent donc leur détermination de parvenir à un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles et équitable et à la conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha axé sur le développement. La réforme du système financier international est également cruciale et les nations du Sud devraient être pleinement représentées dans le processus de prise de décisions sur les questions économiques et financières.

63. Le FMI devrait mettre en place un «système d'alerte rapide» efficace dans le domaine financier et explorer d'autres moyens de fournir un financement aux pays affectés par la crise, notamment l'éventuelle création de fonds d'affectation spéciale et de nouvelles facilités de prêt. Toute réponse à la crise actuelle devrait tenir compte des intérêts et des besoins des pays en développement. Les capacités des mécanismes et institutions régionaux existants et futurs devraient être maximisées afin d'assurer la mise en place de systèmes financiers démocratiques qui seraient fondés sur les réalités économiques régionales et dotés d'une gouvernance transparente et responsable.

64. La future Conférence sur la crise financière et économique mondiale devrait poser les bases d'un nouvel organe qui s'occuperait des questions financières et économiques intéressant les États Membres. Le Groupe des 77 et la Chine sont prêts à discuter du format, de la composition, du mandat et du statut juridique d'un tel organe sur la base d'une entente commune qu'il est nécessaire de créer un mécanisme permanent chargé des questions économiques et financières.

65. **M. Koenders** (Pays-Bas) dit qu'à ce jour, l'impact dramatique de la situation actuelle sur les pays les plus pauvres n'a pas retenu suffisamment l'attention dans les travaux des institutions internationales. Afin de remédier à la crise financière, qui a conduit à des crises politiques et sociales dans de nombreux pays, deux questions clés doivent être abordées, la création à long terme d'un nouveau système de gouvernance mondiale et d'architecture financière et la relation entre l'économie réelle et l'économie financière, particulièrement au lendemain d'une avalanche de grave «capitalisme de casino».

66. À la lumière de l'accord sur les changements climatiques auquel il doit être parvenu à Copenhague à la fin de 2009, il se demande dans quelle mesure le relèvement économique créé par les mesures de relance

était lié au redressement écologique. D'autres préoccupations ont trait au tarissement de presque tous les fonds destinés aux pays les plus pauvres et au protectionnisme financier dans d'autres parties du monde. Le recouvrement d'avoirs se traduit par une réduction notable du financement des échanges commerciaux et du rééchelonnement de la dette pour les pays les plus pauvres.

67. Malgré les problèmes actuels, on pouvait trouver de l'espoir dans la coopération de la communauté internationale et le multilatéralisme accru pour surmonter la crise. Outre, une allocation supplémentaire de 500 millions d'Euros pour le développement propre de l'énergie dans les pays en développement, les Pays-Bas tiendront leur engagement se s'efforcer de parvenir à allouer 0,8 % de leur RNB à l'aide publique au développement et ils prient instamment les autres gouvernements de faire plus à cet égard. Une autre raison d'être optimiste est le fait que, bien que les politiques protectionnistes unilatérales persistent, pour la première fois depuis des années, il existe une claire volonté de réformer les institutions financières internationales d'une manière qui combine la légitimité et l'efficacité.

68. Bien que des progrès importants aient été accomplis lors de la récente réunion du Comité du développement à Washington, les flux de financement doivent être renforcés encore davantage, le financement prévisible, bien qu'urgent, étant encore sous-estimé. En outre, des telles augmentations du financement à court terme aux pays pauvres et les questions à long terme doivent être examinées ensemble, plutôt qu'aux dépens de l'un ou de l'autre.

69. Un rapprochement entre le Groupe des Vingt (G-20), la réforme institutionnelle financière internationale et le système des Nations Unies est fondamental et doit être pris au sérieux; de plus, le droit des pays pauvres à une participation et une représentation dans les organisations internationales doit être encouragé, de même qu'une plus grande efficacité dans le domaine du financement pour le développement international.

70. **M. Zhang** Yesui (Chine) dit que sa délégation aimerait souligner trois points : Premièrement, il espère que les organismes compétents mettront en œuvre les engagements pris lors du sommet du G-20 de fournir un financement supplémentaire aux pays les plus pauvres par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux pays

vulnérables de la Banque mondiale. Deuxièmement, la crise financière ne devrait pas être un prétexte pour justifier le protectionnisme, qui doit être évité. Une coordination internationale sera nécessaire pour prévenir le protectionnisme sous forme de programmes budgétaires. Troisièmement, la future Conférence sur la crise financière et économique mondiale offrira la possibilité d'en apprendre davantage sur les expériences des États Membres, particulièrement des pays en développement et d'œuvrer en faveur de la réforme de l'architecture financière internationale.

71. **M^{me} Rice** (États-Unis d'Amérique) dit que les États-Unis demeurent profondément préoccupés par les incidences de la crise financière sur les plus pauvres et les plus vulnérables. Les pays doivent œuvrer de concert pour préserver les progrès accomplis vers l'objectif consistant à réduire l'extrême pauvreté d'ici 2015, progrès qui ont été mis en danger par la crise. À l'heure actuelle, le développement est, à juste titre, au premier plan des préoccupations, de nombreux pays faisant face à fort recul du commerce et une importante diminution des flux des envois de fonds des migrants, situation qui a été exacerbée par le resserrement des marchés du crédit. La réunion de haut niveau a permis aux pays participants de mieux comprendre la crise et de riposter à ses conséquences sur le développement et d'entendre les vues des pays les plus directement affectés par la situation financière actuelle.

72. La gravité de la crise économique a nécessité des interventions aux niveaux national et international. Au cours des trois derniers mois, le Gouvernement américain a entrepris des initiatives de création d'emplois sans précédent et des réformes des règlements financiers pour prévenir d'autres crises. Lors du récent Sommet du G-20, les dirigeants des pays développés et en développement sont convenus de former un front uni pour créer des emplois et stimuler l'économie mondiale, mettre des fonds à la disposition des économies émergentes et en développement par l'intermédiaire du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement, réformer les règlements financiers, aider les économies émergentes à se maintenir à flot et encourager le commerce. L'engagement du Gouvernement américain d'aider les pauvres du monde est également reflété dans sa décision de doubler le financement destiné au développement agricole, d'aider financièrement les pays les plus gravement affectés par la crise et de lutter contre l'insécurité alimentaire.

73. Alors que les profondes souffrances causées par la crise dans le monde entier ont conduit certains à demander un changement radical des institutions financières et la création de nouveaux systèmes et organisations, la communauté internationale devrait plutôt progresser dans les réformes qui sont actuellement entreprises pour renforcer les institutions internationales et améliorer le fonctionnement des marchés, afin de restaurer la croissance reposant sur une large base nécessaire à la réduction de la pauvreté. Les États-Unis appuient fermement les efforts déployés à cette fin.

74. Les États-Unis saisissent l'occasion présentée par le défi actuel pour investir dans leur croissance à long terme en orientant leur économie vers une faible émission de carbone. Enfin, ils se félicitent de la création par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination d'un mécanisme de supervision et d'alerte permettant de suivre l'évolution de la situation, qui complètera les rares données dont disposent les Nations Unies actuellement sur les conséquences politiques, sociales économiques et pour les femmes de la crise.

75. **M. Hosseini** (Observateur de la République islamique d'Iran) dit qu'il convient de prendre note que la crise mondiale a débuté aux États-Unis d'Amérique et en Europe et depuis s'est étendue à presque tout le reste du monde. Une crise financière à l'origine, elle a eu par la suite des incidences économiques, commerciales, humaines, sociales et sur le développement. À un moment où la communauté internationale aurait dû être prête à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et à répandre les fruits du développement dans le monde entier, elle est au contraire forcée de faire face à une récession mondiale dévastatrice et aux pertes qui en résultent, particulièrement dans les pays en développement.

76. Par l'intermédiaire de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce, les pays industrialisés ont encouragé une déréglementation excessive des marchés et une mondialisation économique, en conséquence imposant aux pays en développement les répercussions de cette approche. Plutôt que d'adopter des mesures palliatives pour faire face à la crise, une solution réelle doit être trouvée. Il est nécessaire de remédier à la croissance et au développement disproportionnés de l'économie financière par rapport à l'économie réelle.

À cet égard, différents modèles financiers, tels que le modèle islamique, devraient être examinés de manière ouverte et impartiale.

77. **M. Dapkiunas** (Biélorus), prenant la parole au nom de la Communauté économique eurasiennne, dit que la principale tâche de la future Conférence sur la crise financière et économique mondiale sera de mettre en place un cadre politique solide pour l'application efficace des mesures adoptées pour lutter contre la crise et de continuer à s'efforcer de restructurer le système financier et économique mondial en se fondant sur les principes du multilatéralisme. Dans ce contexte, le Biélorus appuie l'élaboration d'accords qui mettraient en place les règles d'un nouveau modèle de réglementations économiques et financières nationales et supranationales.

78. Vu le thème de la réunion spéciale de haut niveau, il souligne que la Communauté économique eurasiennne appuie les propositions tendant à créer de nouveaux mécanismes de crédit qui pourraient fournir une assistance adéquate aux pays connaissant des difficultés financières. Les mécanismes régionaux de financement pour le développement économique devraient être renforcés. La Banque mondiale devrait mobiliser un financement supplémentaire au niveau mondial afin de renforcer sa capacité de prêt, notamment en appui au financement des échanges commerciaux. La Communauté économique eurasiennne prie la Banque d'assouplir les plafonds fixés pour les emprunteurs individuels et de fournir un financement aux projets d'infrastructure exécutés dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

79. De plus, afin de prévenir d'autres effondrements de l'économie mondiale, il est essentiel de résoudre le problème de la dette extérieure et d'améliorer le système de monnaie de réserve dans le contexte de la réforme financière internationale. La Communauté économique eurasiennne appuie l'expansion du panier de monnaie de réserve fondée sur des mesures convenues, telles que le développement des systèmes régionaux pour stimuler le développement de larges centres financiers régionaux et réduire l'instabilité des taux de change de la monnaie de réserve. À cet égard, la création d'une monnaie de réserve supranationale serait une approche prometteuse.

80. La Communauté économique eurasiennne aimerait également voir une plus grande transparence dans la réglementation des marchés mondiaux et une

coopération plus solide entre les organes réglementaires nationaux. Toutes les activités financières devraient être réglementées et supervisées efficacement, notamment celles réalisées dans le soi-disant système bancaire fantôme. La Communauté économique eurasiennne appuie les décisions du G-20 concernant le renforcement de la supervision des fonds spéculatifs et des capitaux privés, vu leur impact sur les marchés mondiaux.

81. Le rôle et le mandat du FMI doivent être révisés afin de l'adapter à la nouvelle structure monétaire et financière mondiale et un ferme engagement doit être pris de procéder à la réforme de manière claire et définie. La Communauté économique eurasiennne a également pris note de la recommandation tendant à créer un mécanisme consultatif, fondé sur le modèle du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, pour analyser la politique économique mondiale. Enfin, il importe d'identifier les obstacles qui empêchent les États Membres de mettre en place, dans le cadre des organes des Nations Unies existants, un système de relations économiques internationales plus efficace et plus juste.

82. **M. Mojarad** [Directeur exécutif pour l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana, le Maroc, le Pakistan la République islamique d'Iran et la Tunisie; Fonds monétaire international (FMI)] dit qu'il désire répondre aux préoccupations exprimées par certains orateurs concernant les politiques de prêt et les réformes du Fonds. Le Conseil des gouverneurs du FMI a récemment discuté de la politique de prêt relative aux marchés émergents, aux pays en développement et aux pays à faible revenu. En ce qui concerne les programmes appuyés par le Fonds dans ces pays, les conditions étaient plus souples, moins restrictives et axées sur la crise. La limite d'accès était beaucoup plus élevée et de nouveaux instruments étaient introduits pour remédier aux conséquences de la crise dans les pays en développement.

83. La question la plus urgente en ce qui concerne la réforme du FMI était le calcul des quotes-parts qui devra être modifié pour donner une plus grande représentation aux pays en développement – particulièrement à la lumière de la gravité de la crise –, l'ancienne méthode de calcul ne reflétant pas équitablement leur importance dans l'économie mondiale. Enfin, il a souligné l'important du rôle du Conseil des gouverneurs et noté qu'il fallait être prudent de manière à ne pas modifier la fonction du

Comité monétaire et financier international, qui joue un rôle consultatif vis-à-vis du Conseil.

84. **M^{me} Viotti** (Brésil) dit qu'un consensus prenait naissance à la réunion de haut niveau sur des questions telles que des mesures à court terme pour donner aux pays en développement la possibilité d'adopter des mesures budgétaires adéquates tout en leur permettant de continuer à progresser vers le développement. Ces mesures nécessiteraient la mobilisation d'un financement additionnel sous de multiples formes, notamment le financement des échanges commerciaux, l'allégement ou l'annulation de la dette et les flux des capitaux. La présentation du Rapport sur le suivi mondial, a montré clairement, entre autres, qu'une telle mobilisation doit aller au-delà des engagements actuels afin de répondre aux demandes des pays en développement.

85. Parmi les autres questions importantes figuraient la nécessité d'élargir la représentation des pays en développement dans la structure de gouvernance du système financier mondial et de procéder à un examen des mandats des institutions financières internationales afin de mieux les orienter vers le développement. À cet égard, elle a souligné les importantes propositions contenues dans le rapport de la Commission Stiglitz, particulièrement les mesures qui fourniraient des liquidités et un financement supplémentaire aux pays en développement, de préférence sans conditions rigoureuses. La future Conférence sur la crise financière et économique mondiale devrait aborder les questions structurelles relatives à la réforme du système économique international à l'appui du développement, un relèvement durable à long terme exigeant une approche intégrée.

86. **M. Debevoise** (Directeur exécutif pour les États-Unis, Banque mondiale) dit que les banques multilatérales de développement ont un rôle critique à jouer pour atténuer les conséquences qu'a le ralentissement de l'économie mondiale sur la réduction de la pauvreté et le développement durable. Lors de la présente réunion, hier, le Comité des politiques de développement a appuyé l'expansion des prêts des banques multilatérales de développement et la mise en place de nouveaux instruments. La Banque mondiale accélère l'assistance au développement, élaborant de nouveaux programmes de financement du secteur privé et adoptant des approches plus souples pour l'obtention de capital pour le développement.

87. Les États-Unis sont déterminés à participer activement aux examens des ressources des banques multilatérales de développement demandés par le Sommet du G-20. De tels examens offriront la possibilité d'explorer des réformes qui pourraient renforcer le déploiement de fonds d'une manière qui satisfasse les besoins des pays les plus pauvres qui souffrent de la crise de façon disproportionnée. Mais les efforts déployés par les banques multilatérales de développement doivent être accompagnés de politiques financières et économiques qui maintenaient l'ouverture et excluent le protectionnisme. La récente crise alimentaire a montré que les taxes commerciales, les quotas et les interdictions des exportations ne font qu'exacerber les pénuries et l'instabilité des prix.

88. Les États-Unis ont pris la tête du processus de réforme de la gouvernance en deux phases déjà en cours à la Banque mondiale, ayant accepté une réduction de leurs voix et une augmentation correspondante des voix de l'Afrique subsaharienne. Dans la deuxième phase de la réforme, la gouvernance et les politiques de développement de la Banque seront davantage adaptées pour refléter le poids des nouvelles économies dynamiques. La Banque est attachée à une approche consultative axée sur les pays. Au cours des quelques jours précédents, la rapidité avec laquelle la Banque a fourni des ressources pour des fournitures médicales et des campagnes médiatiques de sensibilisation pour faire face à la flambée de grippe porcine ont montré sa souplesse et sa réactivité.

89. **M. Ugarteche** (Center of Concern) dit qu'une situation dans laquelle les pays en développement financent les déficits des pays développés est inacceptable. Toute réponse à la crise doit tenir compte de ses aspects interdépendants, et en particulier des changements climatiques, qui affectent les pays en développement de manière disproportionnée. Malheureusement, le G-20 ne représente pas la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies est l'organe légitime pour coordonner l'action internationale en matière économique et sécuritaire et doit reprendre son rôle décisif dans la conception d'une structure économique mondiale fondée sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes. À cet égard, la future Conférence sur la crise financière et économique mondiale devrait se tenir au plus haut niveau.

90. Outre des structures légitimes et représentatives, il fallait élaborer des politiques saines faisant place à

des mesures anticycliques et servant les intérêts de tous les acteurs, grands et petits. Les pays en développement ne devraient pas être assujettis à des contraintes politiques qui les empêchent de tirer pleinement avantage de leurs exportations. Dans la Déclaration du sommet du G-20, les dirigeants expriment leur appui à une discussion concernant une charte pour le développement durable. L'Organisation des Nations Unies est le seul cadre légitime pour une telle discussion, à laquelle devraient participer activement tous les groupes concernés, notamment les travailleurs, les paysans, les femmes et les populations autochtones. Il prie instamment la future Conférence d'examiner l'idée d'un conseil mondial de coordination économique proposé par la Commission d'experts sur les réformes du système monétaire et financier international établie par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

91. Les conditions imposées par la Banque mondiale et le FMI sur les dépenses publiques continuent d'obliger les pays en développement à adopter des politiques pro-cycliques qui ont des conséquences sociales négatives. Il ne semble pas judicieux de continuer à allouer de plus larges ressources et de donner davantage de responsabilités aux institutions mêmes qui, comme beaucoup pensent, sont responsables de la crise, jusqu'à ce que ces institutions aient été réformées conformément aux recommandations du Consensus de Monterrey et de la Conférence d'examen de Doha. L'expertise à elle seule ne peut pas résoudre la crise en l'absence de légitimité et d'une bonne gouvernance des institutions financières internationales. À cette fin, il recommande la convocation d'une deuxième Conférence monétaire et financière des Nations Unies.

92. **M. Virmani** (Inde) dit que la crise actuelle a affecté tous les éléments du système mondial, notamment les secteurs des biens et des services et les secteurs commercial et financier. L'importance relative de ces secteurs variant de pays à pays, des solutions axées sur les pays devaient être trouvées. La crise a pris naissance dans les secteurs financiers des pays développés et la confiance dans ces secteurs devait être restaurée afin de relancer la croissance. Mais la crise s'était étendue aux pays en développement et des mesures devaient également être prises pour restaurer la confiance dans les marchés émergents.

93. Le Sommet du G-20 est parvenu à des accords importants sur certaines des mesures à prendre,

notamment l'expansion des ressources du FMI et de la Banque asiatique de développement, l'accélération du processus d'examen des quotes-parts et une augmentation des droits de tirage spéciaux. De plus, une réglementation et supervision plus solides sont essentielles pour éviter la répétition d'une telle crise à l'avenir, et l'élargissement de la représentation au Conseil de stabilité financière et au Comité de Bâle sur le contrôle bancaire est un pas dans la bonne direction. Il recommande que la Banque mondiale fasse preuve de souplesse et d'ouverture d'esprit vis-à-vis de ces questions et d'autres.

94. **M^{me} Algayerova** (Observatrice de la Slovaquie) dit que les marchés émergents de l'Europe centrale et de l'Est sont parmi les plus vulnérables et ont le besoin le plus urgent de recevoir un financement du FMI et d'autres sources pour combler le déficit de financement. Les pays, comme la Slovaquie, qui sont membres de l'Union européenne, ont plus de chances de surmonter la crise actuelle car ils ont une source supplémentaire d'aide extérieure. Bien que l'on s'attende à ce que la croissance de la Slovaquie décline de manière spectaculaire au cours des deux prochaines années, elle a la ferme intention d'honorer ses engagements en matière d'aide au développement. Pour surmonter la crise, il faudra coordonner les politiques macro-économiques nationales, processus dans lequel les Nations Unies devraient jouer un rôle crucial. La communauté internationale doit honorer les engagements pris dans le cadre du Consensus de Monterrey et faire participer toutes les parties prenantes aux mesures qu'elle prendra.

95. **M^{me} Sahussarungsi** (Observatrice de la Thaïlande), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit une approche multilatérale revitalisée dans le cadre des Nations Unies pourrait jouer un rôle vital pour atténuer les conséquences de la crise sur les pays en développement. La coordination des politiques macro-économiques nationales, régionales et interrégionales est essentielle à une stabilité à long terme et, à cette fin, il conviendrait d'examiner la possibilité de réajuster la relation entre les Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Il est nécessaire de réformer la gouvernance économique mondiale afin de rendre le système plus universel, équitable et transparent. Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de suivi mondial afin de restaurer la confiance dans le marché

et de fournir une alerte rapide de crises futures. Des ressources supplémentaires devraient être fournies aux pays en développement pour élaborer des politiques anticycliques, atténuer les conséquences de la crise et continuer à poursuivre leurs programmes de développement.

96. La Thaïlande se félicite des initiatives prises par le FMI et la Banque mondiale à cet égard, et espère que des conditionnalités injustifiées ne seront pas imposées à une telle aide. Un plus grand engagement à éviter le protectionnisme et la conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha seraient également extrêmement important pour le relèvement de l'économie et une méthode par tableau de bord devrait être adoptée pour le suivi pays par pays des politiques protectionnistes. Pour lutter contre la crise d'une manière qui tienne compte des besoins des pays en développement, il est nécessaire d'honorer les engagements d'aide publique au développement et de mettre en œuvre efficacement les recommandations de conférences internationales telles que le récent Sommet du G-20.

97. **M. Vojta** (Comité directeur du secteur privé sur le financement du développement) dit que le secteur privé devrait accepter un degré élevé de responsabilité pour la crise, mais tous les membres compétents de la communauté internationale, notamment le secteur privé, les institutions financières internationales et les organisations non gouvernementales devaient coopérer pour ramener le monde sur la voie du développement durable et de l'atténuation de la pauvreté. Il prie instamment les Nations Unies de participer à ce processus qu'il espère sera universel et fondé sur le consensus. Le rejet du nationalisme économique et du protectionnisme par le Sommet du G-20 est encourageant et les trillions de dollars mobilisés par les Gouvernements du G-20 ont stabilisé le système financier et posé les bases du relèvement. Il est également heureux de constater que le consensus international pour sortir de la crise ne repose pas sur l'abandon du modèle financier mondial et de ses institutions existantes, mais plutôt sur leur réforme.

98. Il est évident que les conditionnalités devaient être considérées sous un angle différent, mais une représentation accrue des pays emprunteurs devrait être accompagnée d'engagements de leur part de suivre les meilleures pratiques et d'éliminer la corruption. Le FMI comme la Banque mondiale bénéficieraient d'une plus grande transparence. Le secteur privé est déterminé à se réformer et à adhérer à des normes de

conduite plus élevées dont bénéficieront toutes les parties prenantes.

99. **M. Solheim** (Norvège) dit que la seule question qui revêt autant d'urgence que la crise économique est le changement climatique et tout programme de relèvement devait examiner conjointement ces deux questions. De la même façon que la crise des années 30 avait donné naissance à une nouvelle forme de capitalisme qui était plus orienté vers le bien-être social, la crise actuelle pourrait être surmontée par un nouveau capitalisme qui serait plus juste et plus vert. Les processus internationaux doivent être coordonnés et les Nations Unies étaient dans une position unique d'y contribuer. Personne ne doute de l'engagement personnel du Secrétaire général de s'attaquer aux changements climatiques. Le système de développement existant des Nations Unies est bien placé pour traiter des préoccupations causées par le changement climatique et bien que les institutions de Bretton Woods doivent être réformées, il n'est pas nécessaire de les abandonner. Le succès dépendra des dirigeants non seulement des Nations Unies mais également des États Membres.

100. Le financement est vital dans les domaines du transfert des technologies, de la conservation des forêts tropicales et spécialement de l'adaptation au climat qui doit être considérée comme un aspect du développement. La Norvège pense que l'adaptation au climat devrait être financée par l'intermédiaire du marché du carbone où la mise aux enchères d'à peine 2 % des droits d'émission de carbone pourrait rapporter des dizaines de milliards de dollars. Malgré la crise, la Norvège, conjointement avec la Suède, a accru de 1 % de son PIB son budget d'aide au développement, le pourcentage le plus élevé du monde. Mais les nouveaux investissements devaient être accompagnés d'une campagne agressive contre les paradis fiscaux par lesquels passent jusqu'à un quart du système économique mondial, épuisant l'assiette fiscale des pays en développement et rendant la tâche plus difficile de convaincre les pays développés de fournir une aide additionnelle.

101. **M. Rosenthal** (Guatemala) dit qu'il désire aborder cinq points. Premièrement, la crise s'est répandue remarquablement rapidement dans le reste du monde, mettant ainsi en relief le haut niveau d'interdépendance due à la mondialisation économique, aussi bien dans les temps prospères que pendant les périodes difficiles. Deuxièmement, la crise

actuelle a pris naissance dans les centres financiers et s'est étendue vers la périphérie, et non pas dans l'autre sens, comme il a été affirmé au cours des dernières décennies. Cela avait deux incidences : les conséquences de la crise, notamment le peu de chance de recouvrer la valeur des portefeuilles perdus, étaient telles précisément parce qu'elle avait son origine dans l'économie la plus développée du monde. En outre, les responsables de la crise, qui fournissaient une assistance technique en matière de politique économique, le feront peut-être en conséquence avec une plus grande humilité.

102. Troisièmement, l'ampleur de la crise est telle qu'elle s'est étendue à divers domaines de l'activité humaine et exige par conséquent un effort combiné de la part des organisations et entités internationales. Quatrièmement, la capacité des pays de développement, tels que le Guatemala, d'adopter des politiques anticycliques sont très limitées du fait de la chute des recettes fiscales. Par conséquent, la coopération internationale devrait s'efforcer de faciliter une plus large portée des mesures prises à cet égard. Cinquièmement, l'aspect le plus alarmant de la situation actuelle est que, comme à l'accoutumée, ce sont les pauvres qui font les frais de la crise et, pour cette raison, dans toutes les initiatives collectives et individuelles entreprises pour remédier à la crise, la communauté internationale ne doit jamais perdre de vue l'obligation de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

103. **M. Akcay** (Observateur de la Turquie) dit que sa délégation pense qu'une meilleure réglementation et supervision des agences de notation financière et des paradis fiscaux sont essentielles pour éviter la répétition d'une telle crise. Alors que les gouvernements appliquent des mesures ambitieuses de relance pour faire face à court terme aux conséquences négatives immédiates, il existe un consensus de plus en plus grand sur l'urgence d'entreprendre une réforme institutionnelle, notamment la mise en place à long terme de cadres de gouvernance plus solides, de normes de transparence plus élevées, d'une meilleure surveillance et de plus de processus institutionnalisés de prévention et de gestion de la crise. Entre temps, en 2009, les apports de capitaux vers les pays en développement sont devenus des sorties nettes de capitaux, sapant les efforts de développement et causant des pertes d'emplois importantes et des niveaux accrus de pauvreté. Pour faire face à cette

évolution négative, il demande à la coopération mondiale d'accroître les capacités multilatérales de prêt.

104. Actuellement, les règles et les procédures régissant les prêts sont pro-cycliques, comportant des limites faibles et sans souplesse ne correspondant pas aux besoins actuels et les banques multilatérales de développement utilisent les agences de notation comme excuse pour refuser des prêts aux pays en développement. À moins que cette façon d'agir soit mise en doute et que la question des notations soit résolue, les engagements envisagés ne deviendront pas une réalité. Des temps sans précédent exigent des mesures sans précédent. La période 2009-2010 étant la plus urgente pour l'utilisation efficace de l'appui aux prêts, il devrait être procédé à l'adaptation technique nécessaire pour assouplir les conditions de prêt.

105. **M. Magliano** (Observateur de l'Italie) dit qu'il est clair qu'un nouveau modèle naîtra de la crise actuelle et que les Nations Unies et la communauté internationale ont le devoir de définir les valeurs de ce modèle et de placer le développement à son centre. Il est fort probable que la crise durera plus longtemps dans les pays en développement que dans les pays développés. Les nouveaux outils élaborés par les institutions de Bretton Woods, d'un côté, et les programmes multilatéraux réalisés pour atteindre les Objectifs du Millénaire du développement, de l'autre, devraient être rationalisés et coordonnés pour permettre de prendre les mesures de relance urgentes nécessaires.

106. L'Italie espère tirer profit de sa présidence du G8 pour contribuer au développement en Afrique subsaharienne, au contrôle du changement climatique, à la sécurité alimentaire et énergétique et à la conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha. L'intégration et la responsabilité collectives seront les principes directeurs de cet effort. Il est important de comprendre que la stabilité financière est un bien public proprement dit et qu'une réglementation appropriée et des liquidités adéquates sont essentielles pour mettre en place une structure financière solide, transparente et responsable. La future Conférence sur la crise financière et économique mondiale offrira une excellente possibilité d'accomplir des progrès dans ces domaines.

La séance est levée à 13 h 20.